

Parlons Vélo ! Municipales 2020

Boulogne-sur-Mer (62200)

Premier tour

– le 07/06/2020 –

Action n°1

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Ce plan vélo définira les axes prioritaires à traiter pour faciliter les déplacements des Boulonnais de l'ensemble des quartiers vers le centre-ville. Pour cela, un apaisement de la circulation automobile sera nécessaire. Ce plan vélo inclura un volet communication.

Denis Buhagiar (Boulogne citoyenne et écologiste)

Dans un premier temps, nous instaurerons la gratuité des bus urbains avec amélioration du service. Les moyens financiers nécessaires seront mobilisés grâce à l'augmentation du versement transport des entreprises de plus de 11 salariés. Avec l'espace libéré en ville du fait de la diminution du trafic automobile (et moins de voitures en stationnement, cf l'exemple de Dunkerque) nous lancerons un grand plan "mobilités douces". Mais avant d'envisager les investissements nécessaires, nous comptons nous appuyer sur l'expertise des usagers du vélo.

Action n°2

Mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 5 fois par an.

Un groupe travail vélo (GTV) réunira régulièrement les élus de la ville, les techniciens municipaux et métropolitains et l'association Droit au vélo.

Développer un réseau cyclable cohérent

Denis Buhagiar (Boulogne citoyenne et écologiste)

Dans notre programme, nous évoquons une commission extra-municipale "mobilité". Mais ceci n'est pas antagoniste à un groupe de travail vélo. Il faudra cependant réfléchir à ce que les actions prévues suite à ces instances soient ensuite connues et acceptées par le plus grand nombre. Nous ouvrons donc la possibilité d'un référendum citoyen sur les mobilités à échéance de 2 ans suite au début du mandat (2022).

Action n°3

Créer un réseau express vélo qui reliera les principales communes de la CAB.

Il devra être connecté au centre-ville de Boulogne sur Mer.

Denis Buhagiar (Boulogne citoyenne et écologiste)

voir réponse question précédente, les investissements nécessaires doivent se faire suite à débat public. Le budget à engager sera mobilisé suite à annulation des "grands projets inutiles" (ex: palais des congrès)

Action n°4

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines.

Denis Buhagiar (Boulogne citoyenne et écologiste)

Sans oublier de s'appuyer sur les travaux et réflexions déjà engagés : véloroute, anciens travaux du conseil de développement...

Action n°5

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Denis Buhagiar (Boulogne citoyenne et écologiste)

Le plan de déplacement urbain est à reprendre à zéro : celui établi par la CAB n'est qu'un écran de fumée permettant de faire croire que quelque chose est fait par l'équipe en place, alors que le sens d'un PDU est " comment se déplacer autrement qu'en véhicule motorisé individuel"

Action n°6

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité.

Denis Buhagiar (Boulogne citoyenne et écologiste)

C'est un objectif à se fixer à l'échelle de la durée du mandat au risque d'être taxés "d'écologie punitive" Les zones 30 seront instaurées peu à peu en parallèle aux travaux menés par le GTV, le PDU, les réunions de quartiers...

Action n°7

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes.

Denis Buhagiar (Boulogne citoyenne et écologiste)

Idem réponses précédentes, seulement après consultation des boulonnais lors de réunions de quartiers mais aussi suite à un plan de communication menée par la mairie expliquant les bienfaits de cette mesure.

Action n°8

Rendre payant le stationnement en surface pour les voitures et les deux-roues motorisés pour donner un avantage comparatif aux autres modes de déplacement.

Denis Buhagiar (Boulogne citoyenne et écologiste)

? Le stationnement est déjà payant à Boulogne en centre ville. Si la question est d'augmenter le prix ou d'étendre le zonage payant, voir réponses précédentes : après débat public et impacts positifs des premières mesures "mobilités douces"

Action n°9

Offrir du stationnement vélo sécurisé aux gares de Boulogne sur Mer, en profitant du programme Alvéole de la FUB.

Denis Buhagiar (Boulogne citoyenne et écologiste)

Cela devrait être fait depuis 20 ans déjà ! Nous avons mis en avant cette mesure dans notre programme (voir notre blog : <https://boulogne-citoyenne-ecologiste.fr/>) dans nos déclarations publiques, dans notre communication presse...

Action n°10

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité.

Denis Buhagiar (Boulogne citoyenne et écologiste)

Oui, ne pas sous estimer cependant la lourdeur de mise en œuvre pour ce qui concerne le logement privé !

Action n°11

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Denis Buhagiar (Boulogne citoyenne et écologiste)

Pas de commentaire

Action n°12

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Denis Buhagiar (Boulogne citoyenne et écologiste)

mesure ne souffrant d'aucune contestation.

Action n°13

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

Denis Buhagiar (Boulogne citoyenne et écologiste)

mesure pouvant être mise en œuvre sans délai si pas déjà fait.

Action n°14

Créer une "journée sans voiture".

Denis Buhagiar (Boulogne citoyenne et écologiste)

Déjà noté dans notre programme.

Action n°15

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

Denis Buhagiar (Boulogne citoyenne et écologiste)

oui, mais sans pour autant créer une police municipale !

Action n°16

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

Denis Buhagiar (Boulogne citoyenne et écologiste)

Lors de la journée sans voiture, nous communiquerons également sur le respect et la bienveillance dans l'espace public.

Commentaires généraux**Denis Buhagiar (Boulogne citoyenne et écologiste)**

Nous sommes résolument pour le développement du vélo à Boulogne !